

Nous invitons toutes les personnes de bonne volonté
à nous rejoindre, ne serait-ce qu'un instant.

**Dans le silence, nous nous préparons
intérieurement à nous engager plus à fond
pour le respect des êtres humains.**

**Notre silence veut rejoindre les personnes en situation irrégulière,
ceux qui font la loi et ceux qui la font appliquer.**

Prochains Cercles de silence

9 décembre 2017

10 février 2018

de 12h à 13h

Plainpalais - place du Cirque

Le Cercle de silence "Genève" est composé de citoyen(ne)s préoccupés par la politique actuelle de l'asile et de l'immigration.

Nous invitons toutes les personnes de bonne volonté
à nous rejoindre, ne serait-ce qu'un instant.

**Dans le silence, nous nous préparons
intérieurement à nous engager plus à fond
pour le respect des êtres humains.**

**Notre silence veut rejoindre les personnes en situation irrégulière,
ceux qui font la loi et ceux qui la font appliquer.**

Prochain Cercle de silence

9 décembre 2017

10 février 2018

de 12h à 13h

Plainpalais - place du Cirque

Le Cercle de silence "Genève" est composé de citoyen(ne)s préoccupés par la politique actuelle de l'asile et de l'immigration.

Depuis l'automne 2016, de nombreuses personnes et organisations, dénoncent la manière dont la Suisse exécute les renvois Dublin. L'unité familiale n'est pas reconnue.

« Il importe que tout Etat membre puisse déroger aux critères de responsabilité, notamment pour des motifs humanitaires et de compassion, afin de permettre le rapprochement de membres de la famille, de proches ou de tout autre parent et d'examiner une demande de protection internationale induite sur son territoire ou sur le territoire d'un autre Etat membre, même si cet examen ne lui incombe pas en vertu des critères obligatoires fixés dans le présent règlement ». (art 17, règlement Dublin III)

Davantage d'humanité est possible. Réagir contre une application trop stricte des renvois Dublin c'est aussi s'engager à respecter le Bien commun de notre société

« Là où l'humain lui-même est en jeu, nous, chrétiens, souhaitons qu'au-delà des peurs et des inquiétudes, nous ayons la force d'écouter notre conscience, pour que Genève soit et reste une terre d'accueil ». (Déclaration commune des 3 Eglises de Genève, décembre 2016)

Depuis l'automne 2016, de nombreuses personnes et organisations, dénoncent la manière dont la Suisse exécute les renvois Dublin. L'unité familiale n'est pas reconnue.

« Il importe que tout Etat membre puisse déroger aux critères de responsabilité, notamment pour des motifs humanitaires et de compassion, afin de permettre le rapprochement de membres de la famille, de proches ou de tout autre parent et d'examiner une demande de protection internationale induite sur son territoire ou sur le territoire d'un autre Etat membre, même si cet examen ne lui incombe pas en vertu des critères obligatoires fixés dans le présent règlement ». (art 17, règlement Dublin III)

Davantage d'humanité est possible. Réagir contre une application trop stricte des renvois Dublin c'est aussi s'engager à respecter le Bien commun de notre société

« Là où l'humain lui-même est en jeu, nous, chrétiens, souhaitons qu'au-delà des peurs et des inquiétudes, nous ayons la force d'écouter notre conscience, pour que Genève soit et reste une terre d'accueil ». (Déclaration commune des 3 Eglises de Genève, décembre 2016)